

**Extrait N° 2 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 3 février 2012

L'an deux mil douze, le 3 février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du Conseil a été faite le **26 janvier 2012** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki

Absent : M. BADER Ricardot

Procurations : M. CLOTAGATIDE Vincent a donné mandat à M. Jean-Pierre SERMANDE - **Mme JULLIEN Marie-Josée** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - **Mme BETON Fernande** a donné mandat à Mme CADERBY Colette - **M. REMY Michel** a donné mandat à M. FERRERE Eric

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Mme BARET Liliane** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme BARET est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 2 / **Orientations budgétaires 2012
- Compte principal**

Le Conseil Municipal est appelé à débattre des orientations budgétaires de la Commune pour l'année 2012 pour le compte principal. Le débat ne donne pas lieu à un vote.

Il est rappelé que pour l'année 2011 :

- Le budget prévisionnel s'établissait à :
 - pour le fonctionnement : 13 327 399,19
 - pour l'investissement : 9 281 602,14

- Sur un total de dépenses prévisionnelles de **22 609 001 €**, l'exécution devrait s'établir à environ **5 956 727 €** pour les dépenses d'investissement et **10 883 159 €** pour les dépenses de fonctionnement, soit un total de **16 839 886 €**.

- En termes d'opérations d'investissement, ont notamment été réalisés les investissements suivants :
 - » Le paiement des travaux de VRD de la zone de l'ex ferme ;
 - » Divers travaux de modernisation de points lumineux ;
 - » Divers travaux de voirie (Chemin des Azalées, voie interne au complexe sportif) ;
 - » Aménagement du parking bus au centre-ville ;
 - » Finalisation des travaux eaux pluviales sur le Chemin Pavé ;
 - » Réalisation d'un abri au stade du centre-ville ;
 - » Construction de gradins sur le terrain de tennis ;
 - » Reprise des bassins de la piscine ;
 - » Les études pour la réhabilitation du gymnase ;
 - » Construction de la médiathèque ;
 - » Une partie des travaux pour l'amélioration du bâti scolaire ;
 - » Etudes pour l'amélioration du relais de l'insertion ;
 - » Réalisation d'une aire de jeux micro crèche Caramiel ;
 - » Acquisition de mobiliers divers ;
 - » Etudes pour l'aménagement de la zone AUS secteur Pavé.

Au 31 décembre 2011, la structure en personnel était composée de **281 agents** dont :

→ **142 Emplois permanents** avec :

- **74** agents titulaires et stagiaires (7 Cadre A, 15 Cadre B et 52 agents de catégorie C)
- **58** agents non titulaires
- **10** agents contractuels

→ **139 Emplois aidés** dont :

- **137** CAE/CUI
- **02** apprentis

La masse salariale totale 2011 s'établit à **6 445 704.26 €**

La fiscalité directe attendue pour la Commune en 2011, représente un produit de 1 578 091,00 €.

Pour ce qui concerne l'année 2012 :

Le contexte :

- Gel des dotations de l'Etat confirmé ;
- Crise financière qui a pour conséquence une frilosité accrue des banquiers à accorder des financements.

Le budget 2012 doit intégrer ces contraintes :

En fonctionnement :

Les recettes prévisionnelles pour l'année 2012 peuvent être estimées à **12 711 000 €** soit :

Ressources fiscales :

Impôts directs (produits des 3 taxes) :	1 650 000
Impôts indirects :	
Produits de l'octroi de mer :	4 770 255
Taxe sur les carburants :	1 017 518
Taxe additionnelle aux droits de mutations :	100 000
Taxe sur les cessions de terrains devenus constructibles	30 000
Dotations de solidarité communautaire	654 000

Dotations :

Dotations forfaitaires :	1 530 857
Dotations nationales de péréquation :	566 184
Compensations sur emplois aidés :	1 140 000
Compensations diverses :	87 117

Autres ressources :

Subvention CAF (PARS, CLSH) :	397 564
Revenus des immeubles :	12 000
Produits divers (piscine, cantine, micro-crèches...) :	422 000
Reprises sur subventions :	34 000
Affectation de résultat à la section de fonctionnement :	300 000

En investissement :

Les recettes devraient représenter environ **7 700 000 €**.

Produit des emprunts :	850 000
FCTVA :	790 000
TLE :	100 000
Subvention du Conseil Régional :	2 000 000
Subvention du Conseil Général :	384 620
Fonds de concours CIVIS :	280 000
Produit des cessions :	1 300 000

Amortissements divers :	700 000
Prélèvement sur la section de fonctionnement :	700 000
Subvention escomptée CIVIS et Conseil Général pour la gare :	600 000

Soit un total de recettes prévisionnelles, pour l'année, estimées à (investissement plus fonctionnement) : **20 200 000 €**.

En matière de dépenses, il y a lieu de prendre en compte notamment les éléments suivants :

1) Le remboursement de la dette qui sera d'environ :

- En capital : 800 000

2) Remboursement de la ligne de trésorerie : 1 300 000

3) En inscription : il y aura notamment en investissement une enveloppe d'environ 5 592 000 € :

En travaux :

• Mise en place des crédits de paiement pour le Gymnase	2 061 450
• Aménagement de la gare de proximité	1 000 000
• Réalisation du plateau sportif de Ravine Sèche	488 250
• Reconstruction d'un espace pour l'école élémentaire de Ravine Sèche	400 000
• Travaux de réhabilitation du Mausolée	50 000
• Travaux de voirie :	
- Rue Maximin Lucas	150 000
- Chemin Fond Maurice (entre le Chemin N°1 et la RD11)	150 000
• Poursuite des travaux de modernisation de la salle Georges Brassens	200 000

En foncier :

• Paiement des acquisitions des locaux – Ex ARAST	110 000
• Paiement du portage ex terrain Caderby près du stade	72 047

En études :

• Maîtrise d'œuvre pour l'extension du cimetière	60 000
• Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'aile Nord Est de la Mairie	150 000
• Maîtrise d'œuvre pour la zone AUS du bas du Tévelave	150 000
• Maîtrise d'œuvre pour l'école et les micro-crèches du Ruisseau (2012 : budgété jusqu'au concours- Phase Esquisse)	200 000
• Maîtrise d'œuvre pour l'espace de centralité du Tévelave	50 000

• Maîtrise d'œuvre pour le transfert des services techniques (concours-phase esquisse)	100 000
• Actualisation de l'étude RHI Fonds Maurice	100 000
• Révision du PLU	100 000

4) En fonctionnement, les dépenses porteront sur :

• les dépenses de personnel qui devraient représenter une masse de	6 550 000 €
• les autres charges de fonctionnement devraient représenter environ :	
➤ 3 000 000 € pour les charges à caractère général	
➤ 925 000 € pour les charges de gestion courante	
➤ 289 000 € pour les charges exceptionnelles + atténuation du produit	
➤ 700 000 € pour les amortissements divers	
➤ 400 000 € pour les charges financières	
➤ 700 000 € pour le prélèvement pour la section d'investissement	

Au regard de ces données prévisionnelles, le Conseil est invité à débattre des orientations budgétaires du compte principal pour l'année 2012.

Après discussions, les **orientations budgétaires 2012** sont fixées telles que présentées ci-dessus tant pour le fonctionnement que pour l'investissement.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,